



VILLE DE CAP-CHAT

AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ

AVIS PUBLIC

PRENEZ AVIS que le Conseil municipal de la Ville de Cap-Chat adoptera les **PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES** pour l'exercice financier 2020 ainsi que le **PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2020-2021-2022**, lors d'une **SÉANCE EXTRAORDINAIRE** qui se tiendra **MERCREDI, le 18 DÉCEMBRE 2019, à 20h00**, à la salle Olivier-Gagnon de l'Hôtel de Ville Louis-Roy.

QU'en vertu des dispositions de l'article 474.2 de la Loi sur les cités et villes, les **délibérations du Conseil et la période de questions porteront exclusivement sur le Budget et le Programme triennal d'immobilisations.**

Cap-Chat, le 4 décembre 2019

Yves Roy
Directeur général et greffier